

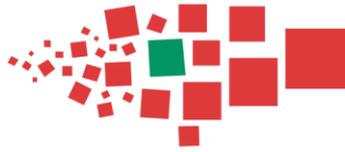
Communiqué de presse

« Un an après la mise en œuvre de la réforme, le Centre Régional de Casablanca-Settat dynamise et accélère la modernisation de l'administration »

Conformément aux dispositions de la loi 47-18, s'est tenu, le 23 Mars 2021, le troisième Conseil d'Administration du CRI de la Région de Casablanca-Settat, sous la présidence de Monsieur Said Ahmidouch, Wali de la Région. La tenue du Conseil d'Administration du CRI a été l'occasion de dresser le bilan d'un an d'activité du CRI suite à sa réforme et à l'incarnation de ses nouvelles missions et la mise en place du chantier de digitalisation, de simplification et facilitation administrative.

Ce chantier structurant sous la tutelle du ministère de l'intérieur marque une vraie rupture et un temps fort de transformation en profondeur de la relation entre les administrations et les opérateurs économiques. *« Il a été clairement démontré que le CRI de Casablanca-Settat a insufflé malgré le contexte de crise sanitaire, et en un laps de temps court, un dynamisme et une évolution remarquables durant cette première année post réforme. Il a pu ainsi ancrer son rôle de premier plan de facilitateur de l'acte d'investir auprès des opérateurs économiques, instaurer une culture de performance, de qualité de service et asseoir les fondations d'une démarche participative et intégrée avec l'ensemble des départements ministériels concernés par la gestion des investissements au niveau de la région »* a annoncé le Wali de la région Président du Conseil d'administration dans son mot d'ouverture.

« Il y'a un 'avant' et un 'après' la réforme des CRI » selon le directeur général, Salmane Belayachi. *« Pour le CRI de Casablanca-Settat, 2020 a été l'année de la mise en œuvre de plusieurs chantiers de la réforme et la collecte des premiers fruits des quick wins notamment en matière de l'amélioration et de la digitalisation de bout en bout du processus de traitement des dossiers d'investissement et d'octroi des autorisations administratives dans des délais records tout en assurant une transparence, une clarté et un suivi, signe d'un nouveau visage de l'administration moderne au service de l'investissement et son impact dans l'amélioration du climat des affaires »*



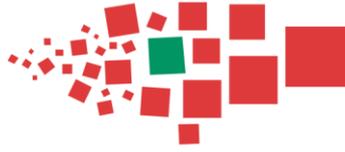
Lors de cette session, le directeur général du CRI, Salmane Belayachi, a présenté le bilan des principaux chantiers du plan stratégique triennal (2020-2022) concernant les travaux de la commission régionale unifiée d'investissement (CRUI), l'accompagnement des investisseurs et des TPME, la promotion territoriale et l'impulsion économique, soulignant que ce bilan a été marqué par de nombreuses réalisations structurantes et de « qualité » malgré un contexte difficile lié à la crise sanitaire « 47% du plan stratégique triennal a été réalisé sur l'année 2020, avec 5 projets finalisés et 15 en cours de réalisation » renchérit M. Salmane Belayachi.

En effet, la mise en place de la plateforme CRI-Invest qui permet de gérer tout le processus administratif de bout en bout de façon fluide et efficace, couplé à l'instauration du nouveau mode opératoire de la CRUI et sa tenue à distance ont permis une continuité de l'activité dont le bilan est le suivant :

- 51 Réunions de CRUI ont été tenues en 2020 dont 42 réunions tenues à distance depuis le 20 Mars 2020 ;
- 311 dossiers d'investissement ont été soumis à la CRUI de Casablanca-Settat en 2020, après examen 159 dossiers ont eu l'avis favorable de la commission ;
- Les dossiers ayant reçu un avis favorable projettent un investissement de 45.7 Milliards et la création de 24 605 emplois dans la région ;
- La répartition sectorielle des investissements instruits favorablement démontre une prédominance des secteurs de l'industrie, du tourisme et des services,
- 25% des investissements instruits favorablement sont au niveau de la province d'El Jadida, 20% à Berrechid et 14% à Casablanca.

Alors qu'ils pouvaient atteindre plusieurs mois avant la réforme, les différents indicateurs font état d'une amélioration remarquable du processus de traitement et des délais y afférents, en dépit de la conjoncture marquée par la pandémie. Ainsi, le délai de programmation des dossiers d'investissement enregistré par le CRI de Casablanca-Settat est de 1 Jour et le délai d'instruction est de 9 Jours tout en sachant que la loi 47.18 stipule un délai maximal de programmation et d'instruction de 30 jours.

De plus, conscient du poids important de la TPME dans la région et de l'impact de la crise sanitaire sur son développement, le CRI de Casablanca Settat a placé l'accompagnement des TPME au cœur de sa stratégie en s'engageant dans la conception d'une offre



المركز الجهوي للإستثمار
Centre Régional d'Investissement
الدار البيضاء - سطات
Casablanca - Settat

d'accompagnement de proximité et sur mesure répondant à leur besoin. Pour ce faire, le CRI a lancé plusieurs actions d'accompagnement sur l'année en faveur des TPME et en particulier « Qimam », le premier pôle intégré de l'accompagnement, un des projets phares du CRI avec pour ambition de fédérer l'écosystème entrepreneurial régional et de leur proposer une offre complète et adaptée.

Dans une approche innovante, souple et agile, le CRI de Casablanca Settat a lancé le premier produit du pôle, le programme d'accompagnement de 6 mois « Qimam » qui permettra de soutenir et d'accélérer la croissance de 100 projets issus de toutes les provinces de la région afin de renforcer leur développement et leur compétitivité sur le marché, et aussi d'assurer une meilleure compréhension des différents mécanismes de financement existants. Ce premier produit permettra de consolider le poids important que joue le CRI dans l'écosystème entrepreneurial régional et facilitera la mise en place du pôle et l'animation d'une communauté de TPME à forte valeur ajoutée locale.

Enfin, conscient que l'ambitieux chantier de la réforme et du développement socio-économique des territoires et de la région ne peut se faire sans l'adoption d'une approche orientée client, centrée sur les besoins des investisseurs et des TPME, le CRI de Casablanca-Settat a adopté une démarche interne de transformation des mindsets et de conduite du changement afin que les ressources du CRI renforcent leur engagement au profit du service public qu'ils délivrent aux investisseurs.

Contact Presse :

Fatima Zahra EL BARHMI

felbarhmi@casainvest.ma

0661181043